

Faculté des sciences économiques, sociales et politiques



POLS1223 Théorie des organisations et de l'action publique

[60h] 6 crédits

Enseignant(s): Christian de Visscher, Françoise Piérard

Langue d'enseignement : français

Niveau : Premier cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Le cours se situe dans le prolongement du cours de Science Politique (I): il traite de l'Etat "au concret" en analysant ce que font - respectivement ce que ne font pas - le gouvernement, l'administration et les autres organismes investis de missions de service public. Les thèmes abordés comprennent le fonctionnement des organisations en général et de l'administration publique en particulier, les enjeux du management dans le secteur public, ainsi les politiques publiques élaborées et appliquées dans divers domaines. Ces différents volets sont complémentaires pour appréhender l'action publique.

L'objectif du cours est double :

" pour l'ensemble de la matière : amener l'étudiant(e) à développer une capacité d'analyse sur les activités gouvernementales, et donc une capacité de réflexion personnelle appuyée par un appareillage théorique;

" mieux comprendre l'actualité socio-politique, notamment en ce qui concerne les actuelles transformations du secteur public (par ex. la réforme Copernic de la fonction publique) et la gestion de certains dossiers gouvernementaux (par ex. la question des vols de nuits).

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

1. Les organisations publiques

" définitions et notions connexes

" les approches classiques de l'analyse organisationnelle

" les approches sociologiques de l'analyse organisationnelle

" la théorie des organisations internationales

" études de cas

2. L'administration publique (AP): évolution de l'AP dans le monde contemporain

" L'organisation interne des administrations: de la centralisation à l'éclatement des structures

" Les relations entre le pouvoir politique et l'administration (politisation, " technocratie ",#)

" Les relations entre l'administration et les citoyens : de la distanciation à la participation

3. Le management public

" Légitimité des organisations publiques et management de la " performance "

" Aperçu des pratiques managériales au sein des organisations publiques (GRH, budget,#)

4. Les politiques publiques

" Le cycle d'une politique publique

" La mise à l'agenda des problèmes

" La programmation et la décision politique

" La mise en œuvre administrative

" L'évaluation des effets

Résumé : Contenu et Méthodes

Le cours est dispensé ex cathedra. Les concepts théoriques sont richement illustrés par des exemples tirés de l'actualité en Belgique et à l'étranger. Des interactions durant les séances sont prévues (débat, contributions d'étudiants en sous-groupes, etc.) ainsi que la présence éventuelle d'intervenants extérieurs (témoignages d'acteurs politiques et/ou administratifs).

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Pré-requis : Science politique

Evaluation Examen écrit en fin d'année. L'examen consiste en un ensemble de questions fermées, ouvertes et semi-ouvertes (" QCM " enrichi ; 10 points), ainsi qu'en une brève dissertation nécessitant une exploitation transversale des quatre thématiques du cours (10 points).

Support : syllabus et portfolio de lectures

Autres crédits de l'activité dans les programmes

| | | | |
|-----------------|---|-------------|-------------|
| FSA12BA | Deuxième année de bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil | (6 crédits) | |
| SINF13BA | Troisième année d'études de bachelier en sciences informatiques | (6 crédits) | |
| SPOL12BA | Deuxième année de bachelier en sciences politiques | (6 crédits) | Obligatoire |
| SPOL1PM | Année d'études préparatoires au master en sciences politiques (60 et 120) (toutes orientations) et au master en administration publique | (6 crédits) | Obligatoire |